

DECISION n° ST 2024-019

**Portant sur la signature d'un contrat de raccordement au réseau de distribution de gaz naturel – Projet
poste école maternelle La Ventarelle**

Le Maire de la Commune de Lambesc.

VU l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la délibération du Conseil Municipal n° 2022-017 du 23 février 2022 portant délégation à Monsieur le Maire de certaines attributions du Conseil Municipal en application de l'article L.2122.-22 du CGCT ;

VU le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques ;

VU l'avis favorable du Service Juridique de la Commune en date du 5 Février 2024 ;

CONSIDERANT la nécessité de conclure un contrat avec la société GRDF dans le cadre du raccordement au réseau de distribution de gaz naturel du poste de l'école maternelle La Ventarelle ;

DECIDE

En exécution des pouvoirs susvisés,

Article 1.- De conclure avec la société GRDF située 6 Rue de Condorcet, 75009 PARIS, un contrat de raccordement au réseau de distribution de gaz naturel (n°20231074868) pour la chaufferie de l'école maternelle La Ventarelle.

Article 2.- Ce contrat est conclu à titre onéreux, pour un montant de 1 600€ T.T.C à la charge de la commune sur le budget prévisionnel 2024.

Article 3.- La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Marseille dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication. Le requérant peut former son recours soit par voie postale au greffe de la juridiction, soit par voie électronique, par le biais de l'application « Télérecours citoyen » accessible depuis le site internet www.telerecours.fr. Dans ce délai, il peut être présenté un recours administratif auprès de la commune, prorogeant le délai de recours contentieux.

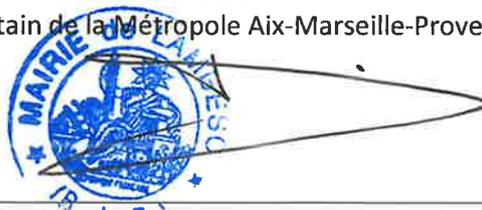
Article 4.- Madame le Directeur Général des Services est chargée de l'exécution de la présente décision dont ampliation sera adressée à Monsieur le Sous-Préfet et le Trésorier Principal d'Aix en Provence.

Fait à Lambesc le 1 février 2024

Bernard RAMOND

Maire de Lambesc

Conseiller métropolitain de la Métropole Aix-Marseille-Provence



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Ville de Lambesc - 6, Boulevard de la République - 13410 Lambesc

Tél. 04 42 17 00 50 - www.lambesc.fr